

Un Mois à

Grans

*bulletin mensuel
d'informations municipales*

N° 235



 Ouest
Provence

Avril 2012

Grans

Dimanche 15 Avril 2012

36^{ème} Foire de Printemps

Foire aux chevaux

Produits de bouche

Artisanat

Foire aux animaux

Vêtements



www.grans.fr

Rejoignez-nous
sur www.comitedesfetes-grans.fr

Organisation & renseignements :

Comité des Fêtes - Tél. : 04 90 55 83 65





**Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,**

Le début de l'année a été propice pour lancer des études en prévision de nos futurs chantiers.

Nous commençons à recevoir quelques résultats, nous en parlerons plus longuement dans les mois à venir. Je peux déjà vous donner quelques éléments, en particulier sur l'étude du plan de circulation qui débouchera sur des réunions de quartier en Avril.

44 % de la population (*soit 1 812 personnes*) sont des actifs. Ils se déplacent pour 96 % en voiture et le CD 16 et le CD 19 sont bien évidemment les plus empruntés. Le matin entre 8h et 9h, 1 652 voitures quittent Grans. Les retours entre 16h30 et 17h30 sont encore plus importants, soit 1 747 véhicules. Peu de véhicules transitent par Grans sans s'y arrêter.

Les points noirs : véhicules sur les trottoirs, alors que les parkings sont vides (*une offre de 487 places à moins de 5 minutes à pied du cœur du village, pour une demande de 460 places le soir*).

Des pistes se dessinent, nous en reparlerons.

Une autre enquête menée par l'INSEE : le recensement. Les chiffres définitifs seront connus en Décembre, mais nous pouvons rassurer les inquiets. La population n'a pas augmenté depuis 2009. Nous restons environ à 4 100 habitants, mais il faut plus de logements pour loger le même nombre de personnes : augmentation des familles monoparentales, vieillissement de la population, plus de résidences secondaires et plus de logements vides, là aussi nous y reviendrons.

Lorsque vous lirez ces lignes, le budget sera voté avec une nouvelle baisse de 3 % de la taxe d'habitation et du foncier non bâti. Notre Adjoint aux Finances, Manuel RUIZ, vous en donne le détail en pages 10 et 11.

Les festivités d'Avril, Saint-Georges et Foire, se préparent toujours dans la bonne humeur et avec le même enthousiasme des bénévoles de toutes nos associations. Je les remercie et les félicite pour tout ce qui se fait dans Grans grâce à eux.

Yves VIDAL

**Maire de Grans
Vice-Président de Ouest-Provence**

- p.2 : 36^{EME} FOIRE DE PRINTEMPS**
- p.3 : SOMMAIRE
L'ÉDITO DU MAIRE**
- p.4/5 : COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MARS 2012**
- p.6 : LES INFOS MUNICIPALES**
 - "Agenda 21"...
 - Fleurissement du village
 - Élections
 - État civil
- p.7 : LES INFOS MUNICIPALES**
 - Zone bleue
 - Les "News" des S.T.
 - Recensement Militaire
 - Inscriptions
Cantine & Péri-scolaire
 - Spécial Emploi
- p.8 : ÇA S'EST PASSÉ À GRANS**
- p.9 : PROCESSION
À LA CHAPELLE
SAINT-GEORGES**
- p.10/11 : LES INFOS MUNICIPALES**
 - les finances
de la Commune
- p.12 : LA VIE ASSOCIATIVE**
 - Grans
Provence Patrimoine
 - A.S.G. Foot
 - Comité des Fêtes
 - Kangourou Basket Club
- p.13 : LA VIE CULTURELLE**
 - Sortie culturelle
 - "Le Radis
dans tous ses états"
 - "Vues d'ensemble"
 - Médiathèque
Intercommunale
- p.14 : EXPRESSION LIBRE**
- p.15 : LA VIE CULTURELLE**
 - "La chevauchée
fantastique"
 - "Plaisir d'Amour"
 - Ciné-goûter
- p.16 :**
 - L'agenda
 - Improvisations
chorégraphiques
 - Les Restos 2012



© Bulletin mensuel d'informations municipales N° 235 © Avril 2012
© Dépôt légal : 27 Décembre 2006 © Directeur de la publication : Yves Vidal
© Rédacteur en chef : Alain Lequeux © Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould
© Conception, réalisation : Alain Lequeux - Service Communication
© Photos : Alain Lequeux, Christelle Daret, D.R.
© Tél. : 04 90 44 16 23 © Fax. : 04 90 55 86 27
© E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
© Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57





● Présents :

Majorité / Grans... à vivre ensemble : ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, BELTRANDO Lysiane, BOY Thierry, COURT Pascale, LEOBEUF Brigitte, LETTIG Gérald, LLOBET Jenny, LOUBET Évelyne, NARDY Francis, PAGÈS Claude, PANDOLFI François, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, TEYSSIÉ Patrick, VIDAL Yves.

Opposition / Démocratie gransoise : CAMELER Éric, CHARBONNIER Marie-Madeleine.

Opposition / Non inscrit : REBOUL Patrick.

● Procurations :

Majorité / Grans... à vivre ensemble : GAILLARD Sibille à LEOBEUF Brigitte, GRUNINGER Fabienne à ARNOULD Frédéric, HUGUES Christine à LLOBET Jenny, MOLLARD Dominique à RUIZ Manuel, PERONNET Michel à RAYNAUD-BREMOND Gisèle.

Opposition / Démocratie gransoise : ALONSO Francis à CAMELER Éric

1/ APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU 16 JANVIER 2012 & DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Approbation du Compte-rendu des précédentes séances à l'unanimité et désignation de Manuel RUIZ en tant que secrétaire de séance, assisté de René EMERAS, Directeur Général des Services.

2/ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE DU RAM (2012/12)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu :

- Approuve le renouvellement de la convention avec le RAM pour une durée de 2 ans,
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

3/ APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL ROBERT HOSSEIN AVEC RÉSERVATION OBLIGATOIRE (2012/13)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu, vu le projet de règlement intérieur et vu l'avis favorable de la Commission Enfance Jeunesse du 20/02/2012, adopte le contenu dudit règlement intérieur et autorise Monsieur Le Maire à les signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

4/ FIXATION D'UN TARIF FORFAITAIRE POUR LE DÉPASSEMENT DES JOKERS CANTINE ET PÉRISCOLAIRE (2012/14)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu :

- Décide de fixer le tarif forfaitaire en cas de dépassement des "Jokers Cantine" à dix euros (10 €) le repas,
- Décide de fixer le tarif forfaitaire en cas de dépassement des "Jokers Périscolaire" à cinq euros (5 €) l'utilisation de la prestation périscolaire,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ FIXATION DE LA TARIFICATION DU SÉJOUR D'ÉTÉ 2012 EN FAVEUR DE LA JEUNESSE (2012/15)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu, vu le projet de séjour d'été à Molines en Queyras pour les enfants de 6 à 14 ans :

● Décide de fixer le tarif de ce séjour 2012 comme suit :

Tarifs	6/9 ans	10/14 ans
A (50%)	267.75€	286.75€
B (45%)	294.52€	315.42€
C (37%)	337.36€	361.30€
D (29%)	380.20€	407.18€
E (22%)	417.69€	447.33€
Extérieurs	535.50€	573.50€

- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

6/ TRANSFORMATION D'EMPLOI INFIRMIÈRE DE CLASSE NORMALE EN INFIRMIÈRE DE CLASSE SUPÉRIEURE (2012/16)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée :

- Décide de transformer au 1^{er} Avril 2012 un emploi d'infirmière de classe normale en infirmière de classe supérieure,
- Précise que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2012 de la Commune, chapitre 012,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

7/ TRANSFORMATION D'EMPLOI ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2NDE CLASSE EN ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ÈRE} CLASSE (2012/17)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée :

- Décide de transformer au 1^{er} Avril 2012 un emploi permanent d'adjoint administratif de 2nde classe en emploi permanent d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- Précise que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2012 de la Commune, chapitre 012,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

8/ OCTROI AVANCE DE SUBVENTION AU CCAS (2012/18)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Décide de verser au CCAS de Grans une subvention de 6 000 euros par avance sur le vote de sa subvention générale de fonctionnement qui interviendra en même temps que le vote du budget,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2012 art 657362,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

9/ OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TENNIS CLUB, 2ND VERSEMENT (2012/19)

Le Conseil Municipal, à la majorité **Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

Démocratie gransoise : 3 abstentions

Non inscrit : 1 abstention

l'exposé du rapporteur entendu :

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de six mille euros (6 000 €) au Tennis Club de Grans pour l'année 2012,
- Dit cette somme représente le second acompte de l'aide exceptionnelle de treize mille euros (13 000 €) décidée par délibération n° 2011/113 du 6/12/2011,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2012 art 6574,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

10/ APPROBATION CONVENTION CAUE POUR ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN QUARTIERS DES ARÉNIERS ET DES ARÈNES (2012/20)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu :

- Approuve la convention à passer avec le CAUE des Bouches du Rhône pour l'étude urbaine et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces utiles,
- Précise que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Communal 2012 art 2031.

GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE FAMILLE & PROVENCE, OPÉRATION "LE HAMEAU DES OLIVIERS II"

11/ - PLUS CONSTRUCTION (2012/21)

Montant : 204 977,00 €, soit 50%

Durée de la période d'amortissement : 40 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : 2,85%

12/ - PLUS FONCIER - 2012/22

Montant : 38 365,00 €, soit 50%

Durée de la période d'amortissement : 50 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : 2,85%

13/ - PLA-I CONSTRUCTION (2012/23)

Montant : 136 651,50 €, soit 50%

Durée de la période d'amortissement : 40 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : 2,05%

14/ - PLA-I FONCIER (2012/24)

Montant : 25 576,50 €, soit 50%

Durée de la période d'amortissement : 50 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : 2,05%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère et autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

15/ ACCEPTATION REMBOURSEMENT DE SINISTRE (2 780,59 €) (2012/25)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu :

- ▶ Accepte l'indemnisation proposée par "SMACL" pour un montant de 2780,59 €,
- ▶ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

16/ ACCEPTATION REMBOURSEMENT DE SINISTRE (685,20 €) (2012/26)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu :

- ▶ Accepte l'indemnisation proposée par "L'équité assurances" pour un montant de 685,20 €,
- ▶ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

17/ ACCEPTATION REMBOURSEMENT DE SINISTRE (914,00 €) (2012/27)

Le Conseil Municipal, à la majorité

Grans... à vivre ensemble : 22 voix pour

Démocratie gransoise : ne participent pas au vote

Non inscrit : 1 abstention

l'exposé du rapporteur entendu :

- ▶ Accepte l'indemnisation proposée par "CFDP" pour un montant de 914 €,
- ▶ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

18/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 (2012/28)

Le Conseil Municipal, à la majorité

Grans... à vivre ensemble : 21 voix pour

Démocratie gransoise : 3 abstentions

Non inscrit : 1 abstention

l'exposé de Monsieur BARTOLI entendu (*Monsieur Le Maire ne participant pas au vote et à la délibération et quittant la séance*) :

- ▶ Approuve le compte administratif 2011 selon les éléments ci-après :

Section de fonctionnement :

- Mandats émis : 5 194 898,94 euros
- Titres émis : 5 956 225,70 euros
- Résultat de l'exercice (*excédent*) : 761 326,76 euros
- Résultat de clôture exercice 2010 : 1 220 148,75 euros
- Résultat de clôture 2011 : 1 873 548,18 euros

Section d'investissement :

- Mandats émis : 357 982,12 euros
- Titres émis : 674 241,44 euros
- Résultat de l'exercice (*excédent*) : 316 259,32 euros
- Restes à réaliser dépenses : 375 500,00 euros
- Restes à réaliser recettes : 196 546,00 euros
- Report de l'exercice 2010 (*déficit*) : - 109 356,33 euros
- Résultat de clôture 2011 (*excédent*) : 206 902,99 euros

19/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR POUR L'EXERCICE 2011 (2012/29)

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

▶ Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à découvrir, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- ▶ Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011,
- ▶ Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- ▶ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

20/ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011 (2012/30)

Le Conseil Municipal, à la majorité

Grans... à vivre ensemble : 22 voix pour

Démocratie gransoise : 3 abstentions

Non inscrit : 1 abstention

l'exposé de Monsieur le Maire entendu, vu le vote du compte administratif 2011 de la Commune faisant apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement à hauteur de 1 873 548,18 euros et un excédent de clôture de la section d'investissement permettant de couvrir le solde négatif des restes à réaliser soit 178 954 euros :

- ▶ Décide de l'affectation des résultats au Budget Primitif 2012 comme suit :
 - 002 excédent de fonctionnement reporté : 1 873 548,18 €,
- ▶ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

21/ BUDGET 2012 - AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS

EN SECTION D'INVESTISSEMENT (2012/31)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu, vu l'article L1612-1 du CGCT :

- ▶ Autorise l'engagement de la dépense ci-après :
 - Acquisition foncière parcelle AX 110, quarante trois mille euros (43 000 €), article d'imputation 2111
- ▶ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

22/ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) (2012/32)

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat du DOB.

23/ MOTION DE SOUTIEN AU MAIRE DE COUSOIRE ET DEMANDE DE RÉAFFIRMATION

DU RÔLE SOCIAL DES MAIRES

ET DE L'AUTORITÉ QUI S'Y RATTACHE (2012/33)

Le Conseil Municipal de Grans, à la majorité

Grans... à vivre ensemble : 22 voix pour

Démocratie gransoise : 2 voix pour, 1 abstention

Non inscrit : 1 voix pour

▶ Prend acte, avec l'Association des Maires de France, de la décision de justice condamnant le Maire de COUSOIRE à mille euros (1000 €) d'amende avec sursis, deux cent cinquante euros (250 €) de dommages et intérêts, ainsi qu'à la prise en charge des frais de justice de la partie plaignante pour avoir giflé un adolescent,

▶ Apporte son soutien au Maire de COUSOIRE qui, comme la plupart des Maires, s'est trouvé bien seul en butte à des problèmes d'incivilités face auxquels il a réagi "en bon père de famille",

▶ Demande que les Pouvoirs Publics de l'Etat prennent davantage en compte les difficultés du rôle de Maire et soient davantage mobilisés pour apporter le soutien juridique, moral et matériel propre à permettre au premier magistrat de nos communes et plus particulièrement de nos villages de faire face dans des conditions acceptables aux incivilités qui perturbent la vie de nos concitoyens, alors que dans le même moment l'Etat se désengage dans tous les domaines, et plus spécifiquement dans ses pouvoirs régaliens que sont l'éducation et la sécurité.

23/ DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des matières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*).

- ▶ Décision N° 2011/46 Date : 17/12/2011
Objet : 1.4 Autres types de contrats
- Contrat de prestation de service pour assistance technique et juridique auprès de la Société SVP

- ▶ Décision N° 2012/01 Date : 21/02/2012
Objet : 1.4 Autres types de contrats
- Approbation convention ville de Grans/AFPA Formation cuisinier

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

Gérard BARTOLI, Premier Adjoint au Maire délégué à l'Environnement,
en charge du Développement Durable



◆ Mathématiques...

Énoncé : Votre commune a remplacé, en 2011, pour son éclairage public, 150 lampes de 250W par des lampes basses consommation de 100W (mais qui ont la même intensité lumineuse). Sachant que ces lampes ont une durée moyenne d'éclairage de 10 heures par jour, et que les nouvelles lampes bénéficient d'un système réduisant leur puissance à 70W pendant 50% du temps, quelle est, en kWh, l'économie réalisée ?

Solution :

- ◆ consommation d'une ancienne lampe : $250W \times 10h = 2\,500\text{ Wh}$
- ◆ consommation d'une lampe basse consommation (5h à 100W et 5h à 70W) : $(100W \times 5h) + (70W \times 5h) = 850\text{ Wh}$
- ◆ économie réalisée chaque jour par une lampe : $2\,500\text{Wh} - 850\text{Wh} = 1\,650\text{Wh}$ soit 1,650 kWh
- ◆ économie réalisée en un an par les 150 lampes : $1,65\text{kWh} \times 150 \text{ lampes} \times 365 \text{ jours} = 90\,337\text{kWh}$ soit **90 000kWh d'économie annuelle (environ 9 900 €)**
1kWh produit 0,09 kg de CO², nous économisons **8 tonnes de CO²**.



◆ Nettoyons la Terre

Le Samedi 7 Avril, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, avec Ouest-Provence, nous organisons une nouvelle opération "Nettoyons la Terre".
Les détails de cette action seront précisés par affiche.



Le conseil du mois :

*Vous aussi,
utilisez des lampes basse consommation !!!*

Fleurissement du village

Thierry BOY, Conseiller Municipal

Les premiers rayons de soleil annoncent le printemps et pour les jardiniers et les agents des Services Techniques, l'heure de ressortir binettes et arrosoirs.

La Commission Fleurissement s'est réunie pour faire un état des lieux et décider la reprise de l'embellissement de notre cadre de vie.

Cette année, nous allons fleurir le village et faire participer les Gransois de bonne volonté. **Un village fleuri ! Tout le monde le demande, nous allons le faire !**
Le mois de Février a été dévastateur pour de nombreuses plantations. C'est l'occasion de les renouveler. Soucis, pourpiers, campanules et cosmos vont fleurir dans les vasques et jardinières du village. **Si vous souhaitez nous aider dans notre démarche, nous vous attendons !**



Informations et renseignements : Thierry BOY, thierryboy25@gmail.com

Elections

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} Mars et le 21 Avril 1994 et qui ne se sont pas fait recensés à l'âge de 16 ans peuvent se faire inscrire sur la liste électorale et ce jusqu'au 12 Avril inclus.

Informations et renseignements : Nathalie Gros, Service élections, 04 90 55 99 72.
Ouverture au public du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.

Etat Civil

• Naissances •

PÉGUIN SAPENA Sasha née le 08 février à Salon de Provence
MOUDEN Maïwenn née le 10 février à Salon de Provence
RICHARD Léa née le 27 février à Salon de Provence

• Décès •

RODANGE Epse BLAUSTEIN Nicole le 24 février à Aix en Provence (77 ans)



Zone bleue

Yves VIDAL, Maire de Grans

Création d'une nouvelle zone bleue sur les six emplacements de stationnement devant la crèche municipale.

Face aux difficultés constatées par le stationnement prolongé devant la crèche municipale, dont la cause principale est en l'occurrence le non-respect du "dépose minute", les mamans ne disposaient plus de la possibilité de stationner devant la crèche pour y amener leurs enfants.

Aussi, pour remédier aux désagréments liés à cette problématique de stationnement, la commune a opté pour un stationnement en "zone bleue" réglementé à 30 minutes. Ceci devrait permettre aux usagers de la crèche de trouver plus facilement un emplacement pour quelques minutes, le temps d'y déposer leurs bambins.

Les automobilistes qui n'auraient pas encore de disque de stationnement sont invités à s'en procurer un à l'accueil de la Mairie.



Informations et renseignements : Police Municipale, Mickaël Beccavin, 04 90 59 98 24 ou police.grans@wanadoo.fr

Les "News" des S.T.

Francis NARDY, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et à l'Agriculture

Rénovation de la toiture de l'église.

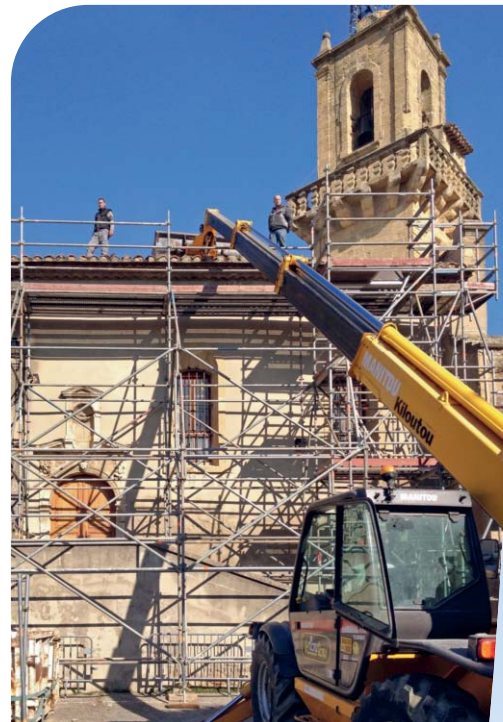
La toiture de l'église est vieillissante.

Il était important de prévoir sa restauration. Ce sera chose faite au printemps avec la réalisation de travaux d'envergure.

Le chantier a été confié à l'entreprise APH, spécialisée dans ce domaine. Le marché se monte à 130 000 €, subventionné à hauteur de 60% par le Conseil Général.

La première étape des travaux a été de sécuriser le chantier par la pose d'échafaudages en périphérie de l'église et de filets anti-chutes sur le pignon. Ensuite, un polyane hermétique a été installé au niveau de l'étage. Le démontage des vieilles tuiles parefeuille en terre cuite pourra alors commencer. Les vieilles tuiles seront nettoyées, les chevrons détériorés sur la charpente seront remplacés ainsi que les poutres abimées. Le changement complet de la charpente sera réalisé sur la retombée de l'église ainsi qu'une arase en béton sur génoïse. Des sous tuiles de type éverite seront posées sur les chevrons sur une surface totale de 600 m². Enfin, les tuiles de faîtage et de têtes bâties seront collées au mortier et l'étanchéité sera assurée par de l'enduit et du bitume. Les vieilles tuiles seront alors collées sur les sous tuiles. La finition des chéneaux se fera au mortier avec une étanchéité double couche en bitume.

Au début du printemps, il sera ainsi possible de se rendre à l'église sans que le ciel nous tombe sur la tête !



 **Recensement Militaire**
Tu as 16 ans au mois d'Avril ? Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de la Mairie, muni(e) de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

 **Inscriptions Cantine & Péri-scolaire**
Pensez à vous inscrire pour le mois de Mai 2012, vous avez du 2 au 13 Avril pour le faire.
Vous pouvez télécharger les plannings de réservation du mois de Avril 2012 sur le site de Grans, www.grans.fr :
 Rubrique VIE QUOTIDIENNE
 > Enfance et jeunesse > Service Municipal Enfance et Jeunesse > Temps cantine et(ou) Péri-scolaire

Maison de l'emploi Ouest-Provence
 accueil / orientation
 information concernant l'emploi
 pour les habitants de Grans et Cornillon-Confoux
 Boulevard Victor Jauffret (à côté de la Mairie) - 13450 Grans - 04 90 55 10 22
 • Numéro Vert "Création d'entreprise", du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : 0800 300 223

Spécial Emploi

 maison de l'emploi ouest provence

ÇA S'EST PASSÉ À GRANS

**"Les Élancées",
Les Moldaves,
Espace Robert Hossein,
le 19 Février**



**"Les Élancées",
Ces deux-là !,
Espace Robert Hossein,
le 22 Février**



**Conférence
"L'architecture"
par Pierre Boyer,
Salle Rose Scelle**



L'Aïoli des Cendres, Salle Gérard Philippe, le 22 Février



**Inauguration de
"Grans, une histoire d'eau en Provence",
Salle Gérard Philippe, le 2 Mars**



**Assemblée Générale
du Souvenir Français,
Bosquet du Souvenir,
le 11 Mars**



Grans



TERRE DE PROVENCE

Dimanche 29 Avril 2012

Rendez-vous dès 9h00
devant l'église
Saint-Pierre de Grans
Départ de la Procession
à 9h15

En cas de mauvais temps,
Messe en l'église Saint-Pierre à 10h30.

Procession
à la Chapelle
Saint
Georges

Bénédictio
des chevaux,
Messe en plein air,
Apéritif
offert par la Municipalité,
Pique-Nique...



Les finances de la Commune

Manuel RUIZ, Adjoint au Maire délégué aux finances, à l'économie, à l'emploi et au patrimoine

Compte Administratif 2011 - Débat d'Orientation Budgétaire

◆ Exécution du Budget 2011

Le résultat définitif du Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2011 est, conformément aux rapprochements avec le Compte de Gestion du Trésorier Payeur, le suivant :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
Recettes 2011	5 956 225,70	674 241,44	6 630 467,14
Dépenses 2011	- 5 194 898,94	- 357 982,12	- 5 552 881,06
Excédents	+ 761 326,76	+ 316 259,32	+ 1 077 586,08

Compte-tenu des résultats de clôture cumulé des exercices précédents et de la part affectée à l'investissement et aux restes à réaliser, les résultats de clôture de l'exercice 2011 sont les suivants :

Fonctionnement : excédent 1 873 548,18
Investissement : excédent 206 902,99

excédents qui seront affectés au Budget Primitif 2012.

Les recettes nouvelles allouées par le SAN Ouest-Provence, associées à un souci constant d'encadrement des dépenses et à une gestion rigoureuse, nous permettent d'envisager le Budget 2012 dans les meilleures conditions grâce à un fonds de roulement confortable.

◆ Orientation Budgétaire 2012

Conformément à la législation en vigueur relative aux villes de plus de 3 500 habitants, le Conseil Municipal du 12 Mars dernier a tenu un débat sur les orientations générales de notre prochain budget 2012. Ce débat a permis aux élus et aux administrés de recevoir toutes les informations nécessaires et de débattre de la situation financière et des choix budgétaires de la commune.

Après un rappel succinct des données macro-économiques issues de la situation économique mondiale et nationale qui impactent les finances de tous les échelons de l'organisation administrative jusqu'aux communes, l'assemblée est informée de son influence sur le montant des dotations de l'Etat.

En dépit de la suppression de la Taxe Professionnelle, notre intercommunalité, le SAN Ouest-Provence, a décidé le gel total du recours à l'emprunt cette année et mis sur pied un nouveau dispositif qui aboutit à une augmentation sensible des dotations aux communes par la création d'une "dotation de solidarité" en direction du fonctionnement et de l'investissement. Pour Grans, la dotation atteindra 1 379 457 € en fonctionnement, et 768 634 € en investissements.

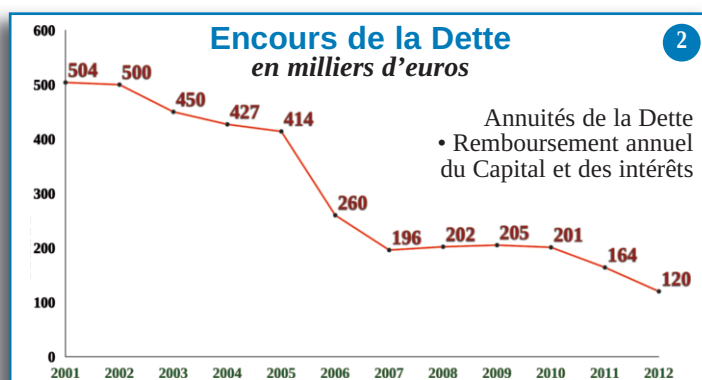
En outre, le SAN porte directement plusieurs projets pour un montant de plus de 6 000 000 € (*Centre technique, Maison des Associations, voirie, plan de circulation, etc*), ainsi que la distribution de l'eau et l'assainissement.

◆ Données communales

Je ne reviendrai pas sur les résultats de l'exercice 2011, déjà détaillés, arrêtons nous un instant sur la Dette et les Taxes.

◆ Dette

Comme vous le montrent les graphiques 1 et 2, vous pouvez constater la baisse de la Dette depuis la mise en circulation de l'euro, et concomitamment la baisse des annuités remboursées (*capital et intérêts*). Il convient de préciser que nous ne ferons pas appel encore cette année à l'emprunt.



Les derniers ratios connus placent Grans comme suit par rapport à la moyenne de la strate de 2 500-10 000 habitants :

<i>Dette</i>	<i>Grans</i>	<i>Strate</i>
Endettement par habitant :	274 €	774 €
Annuité (<i>capital + intérêts</i>) :	48 €	103 €
Pourcentage par rapport aux produits de fonctionnement		
encours :	21,46 €	81,08 €
annuité :	3,74 €	10,74 €

Nous nous félicitons de cette situation qui préserve l'avenir de notre commune.

◆ Taxes communales

La lecture des graphiques 3 et 4 montre une baisse constante de la Taxe d'Habitation et de la Taxe du Foncier non bâti, la Taxe Foncière restant stable dans la même période.

Cette maîtrise de la fiscalité locale, dans un souci d'équité sociale, se traduira en 2012 par :

une baisse de la taxe d'habitation de : 3%
une baisse de la taxe foncier non bâti de : 3%

Démonstration de la volonté de ne pas peser sur les finances des ménages de la commune.

◆ Perspectives budgétaires 2012

Notre budget manifestera la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse, de faire un gros effort d'investissement garant du développement futur de la cité.

◆ Fonctionnement

Charges générales : Les dépenses seront stabilisées sans influencer sur les services rendus à la population et dans le respect de la qualité de vie, compte-tenu de l'augmentation de la population.

Il est évident que les hausses du prix de l'électricité, du gaz, des carburants et combustibles, de la TVA à taux réduit, impacteront notre budget.

Nous responsabiliserons les différents services qui seront désormais tenus par un budget à respecter.

Charges de personnel : Les services se développent et imposent des recrutements adaptés pour répondre aux obligations de résultats.

Depuis Septembre, nous avons un nouveau Directeur Général des Services, nous avons recruté un nouveau Directeur des Services Techniques, nous allons renforcer le secteur comptabilité, ressources humaines, commande publique.

Ce chapitre subira, compte-tenu des évolutions de carrière et des revalorisations salariales, une augmentation d'environ 8 %.

Rappel : la commune assume volontairement des services qui, s'ils étaient effectués par des prestataires, se traduiraient par une baisse des effectifs d'environ 45 agents (*cantine, périscolaire, ALSH, crèche, etc*).

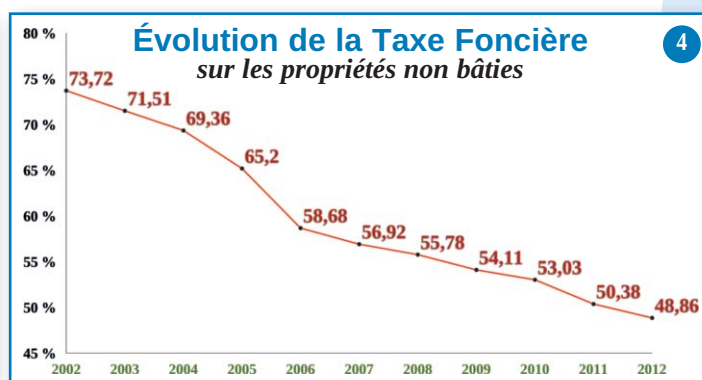
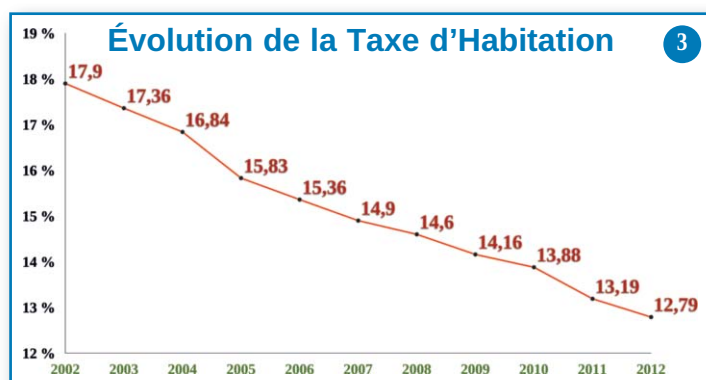
◆ Investissements

La commune investira en 2012 un peu plus de 1 800 000 € :

acquisitions foncières, acquisition de véhicules, acquisition de matériel informatique, acquisition de matériel et outillage lourd, important programme de travaux. rénovation de la Salle des Sports, rénovation de la Salle des Fêtes, eaux pluviales des Coussouls.

Ces travaux et investissements seront détaillés lors de la présentation du Budget définitif le mois prochain.

Un effort sans précédent sera réalisé, financé en partie par des subventions du Conseil Général, mais surtout par un gros effort d'autofinancement, sans recours à l'emprunt, en baissant les taxes communales et en constituant une épargne non négligeable.



Grans Provence Patrimoine

■ Le Dimanche 6 Mai 2012, à l'Étang du Berthier, Grans Provence Patrimoine organise pour la 16^{ème} année son Concours du Cheval de Trait.

En pleine nature, dans un cadre magnifique, venez découvrir les quatre épreuves de ce concours : attelage, labour, traîneau et débardage.

Nous comptons sur votre présence pour venir encourager les concurrents ainsi que les chevaux. Nous vous attendons, en famille, à partir de 9 heures et jusqu'à 18 heures, pour redécouvrir les gestes de nos aïeux.

Il sera possible de se restaurer sur place : repas le midi, buvette, crêpes, etc. Nombreuses animations : promenades en charrette, promenades à poneys, etc.

◆ Et comme toujours... entrée et parking gratuits !!!

Renseignements : René Belmond, Président de G.P.P., 04 90 55 83 89 (HR)



A.S.G. Foot

Grand Repas Dansant, Samedi 7 Avril, à partir de 19h30, Salle Gérard Philippe

12 € par personne. Moules-frites, fromage, dessert, vin à volonté, café (nugets-frites pour les non mangeurs de moules).

Venez nombreux vous déhancher sur les rythmes d'enfer de notre D.J.

Prière de vous faire connaître dès que possible auprès de Nathalie. Merci de votre compréhension.

Informations, renseignements & réservations :

06 76 47 19 31 (heures de repas) ou par e-mail : nathalie.martinez@tropic-apero.fr

Comité des Fêtes

Du nouveau pour le stationnement lors de la Foire de Printemps...

La traditionnelle Foire de Printemps aura lieu le Dimanche 15 Avril dans tout le village, l'occasion de faire découvrir notre beau village aux visiteurs.

La 36^{ème} Foire accueillera comme à son habitude de nombreux exposants représentant les métiers de bouche, l'artisanat, la maroquinerie, fantaisie, vêtements, ... de quoi satisfaire tous les goûts et tous les porte-monnaie. Les animaux de la ferme et les chevaux seront bien entendu présents sur le parking du Foirail.

Les perturbations pour la circulation automobile et le stationnement sont un souci récurrent, les résidents du centre-ville n'ayant pas accès aux parkings. Pour améliorer cet état de fait, une nouvelle disposition va être testée.

Cette année, le Comité des Fêtes n'organisera pas de vide-grenier sur la Place Jean Jaurès pour permettre l'accès et le stationnement aux riverains du centre ville. **La circulation sera donc possible par la rue de l'Enclos et la rue Pasteur. Cette accès sera uniquement réservé aux Gransois du centre-ville.** Un vigile assurera un filtrage en haut de la rue de l'Enclos pour éviter les abus et des bouchons aux abords de la place.

Riverains, pensez à vous garer Place Jean Jaurès dès le Samedi soir !!!

Jenny Llobet, Présidente du CdF

Informations et renseignements :

Comité des Fêtes, 04 90 55 83 65, comitedesfetesgrans@gmail.com, site internet : www.comitedesfetes-grans.fr



Kangourou Basket Club

Pas de vacances pour les basketteurs !!!

Du 27 Février au 2 Mars, la Halle des Sports Paul Sias a accueilli 40 stagiaires de 5 à 17 ans pour un stage, devenu un rendez-vous incontournable.

Le stage a été dirigé par Isabelle Fournier (BE1), encadré par Christelle Tricon, Pauline Cobola et Tiphaine Karputa, trois joueuses de Pré-nationale et Jean Bombail.

Les jeunes ont pu perfectionner leur technique, découvrir le sport et en acquérir les bases, avec un seul mot d'ordre : le plaisir.

En parallèle, le Kangourou Basket Club Gransois organisait un stage d'arbitrage, encadré par Robert Kassimi, arbitre officiel. Quinze apprentis arbitres ont suivi une formation théorique (règles, procédures et gestuelle). Ils ont ensuite mis en pratique leur savoir en arbitrant les matchs des stagiaires. Les plus tenaces pourront compléter leur formation sur un week-end, débouchant sur un examen permettant de devenir Jeune arbitre. **Allez la relève !**

Informations et renseignements : 06 86 27 06 87





Sortie culturelle

Dominique MOLLARD,
Adjointe au Maire déléguée aux animations locales

Nous vous proposons de partager une journée de découverte du site exceptionnel du Château des Baux de Provence et des Carrières de Lumières le Mardi 15 Mai 2012.

“Les Carrières de Lumières », creusées au cœur du Val d’Enfer permettent au visiteur de découvrir un spectacle audiovisuel autour des œuvres de Gauguin et de Van Gogh. Le château des Baux est l’un des plus beaux sites historiques de France. Il offre un panorama unique sur des paysages typiques.

Cette escapade culturelle débutera le matin avec un rendez vous fixé à 10h devant la mairie afin d’organiser un covoiturage pour se rendre sur place. Le temps de repas sera libre, comme une partie de l’après-midi, après la visite du château.

EXPOSITION

LE RADIS DANS TOUS SES ÉTATS

ESPACE
**ROBERT
HOSSEIN**

DU 19 AVRIL
AU 20 MAI
2012

ouest
Provence

SCENES & CINES
ouest Provence

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h30 À 12h30 ET DE 13h30 À 17h30

ORGANISÉE PAR LE SERVICE “ANIMATIONS LOCALES” DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANS

Tarif billet combiné “Pass Provence” : 14 €.

Un tarif de groupe est envisageable à partir de 20 personnes. De nombreux commerces permettent de se restaurer sur place et de jouer les touristes en flânant dans les ruelles.

Si vous êtes intéressés : merci de vous manifester avant le 27 Avril auprès de Christine COCHOT, secrétariat des commissions municipales, 04 90 59 13 75 ou sec.com.munic@orange.fr



**Exposition des peintres gransois
“Vues d’ensemble”
à l’Espace Robert Hossein**

Nous remercions l’ensemble des participants de cette exposition qui a pris fin le 13 Mars dernier.

Nous avons une pensée toute particulière pour Madame Nicole BLAUSTEIN, membre du groupe “Vues d’ensemble” qui nous a quittés récemment.



Médiathèque Intercommunale

Tél. 04 90 55 85 69 • www.mediathequeouestprovence.fr ♦ Agenda Action Culturelle | Avril

▣ Mercredi 4 Avril à 15h

Les Rendez-vous du Mercredi : “CARMEN”

Lecture du célèbre opéra de Georges Bizet, accompagnée d’extraits musicaux.

Mise à l’honneur de la collection Musigram éditée par Calligram.

À partir de 5 ans, sur inscription, nombre de places limité.

▣ Mardi 24 Avril à 15h

Atelier Internet Enfants (7-11 ans) : “GOOGLE ET CIE”

Découvre les secrets d’Internet. Apprends à trier et vérifier les infos trouvées sur Internet.

Inscription au Pôle Jeunesse.

▣ Mercredi 25 Avril à 10 h

Atelier Internet Enfants (7-11 ans) : “COMMUNIQUER SANS DANGER”

Protège tes infos perso. Joue et tchatte en toute sécurité. Inscription au Pôle Jeunesse.

Le Patrimoine communal s'agrandit

Depuis le début de l'année, la commune a acquis une nouvelle parcelle de 2 hectares le long de la Touloubre, en bas du chemin de la Gallière, avec en prime un très joli cabanon en pierre dont l'utilisation reste à définir. Un sous-bois pourra être aménagé en jardin à quelques minutes du centre ville. C'est également 450 mètres linéaires de berges de la Touloubre qui deviennent municipales. Cela va faciliter leur entretien et augmenter les possibilités des pêcheurs gransois.

Après 25 ans de débats administratifs, nous venons de régulariser l'acquisition de la bande de terrain le long de la Touloubre partant du chemin des Lunières et rejoignant la station d'épuration. Un aménagement avec des bancs va être programmé.

Nous sommes dans l'attente du règlement d'un contentieux entre propriétaires riverains pour nous porter acquéreurs de 3000 m² rue de l'Enclos, partie de la propriété l'Enclos avec le grand portail. Un autre jardin public en préparation.

Tout cela est la continuité de notre politique d'achat commencée il y a 30 ans.

Le premier achat remonte au début des années 80. Il s'agissait du terrain du Vallon, aujourd'hui terrain de Horse Ball, parking, Halle des Sports et sous-bois. Il a été suivi de nombreux autres dans les collines des Basses Plaines et Hautes Plaines, avec en particulier les 60 hectares des Basses Plaines où nos prédécesseurs voulaient construire 400 villas.

Nous avons également acquis les terrains de l'Archevêché d'Aix, Hautes Plaines et Petite (70 ha).

Régulièrement nous achetons dans la colline des parcelles allant de 1000 m² à plusieurs hectares, portant la propriété communale dans la colline à environ 80 % du massif forestier (250 ha).

Le site de Mary-Rose a été agrandi par l'achat des terrains de l'ancienne décharge et du lac de Canebières.

On a tendance à l'oublier, mais tous ces terrains étaient des propriétés privées, aujourd'hui ouvertes au public.

Nous pouvons déjà annoncer que dans le cadre du PLU et des futures zones constructibles, nous imposerons des jardins publics, des places aménagées pour aérer ces zones et garder à ces nouveaux quartiers un caractère convivial de village. Trop de nouveaux ensembles immobiliers sont strictement composés d'habitations et de parkings à voitures. Nous programmerons dans ces nouveaux quartiers des chemins piétonniers les reliant entre eux avec des circulations douces.

Vous le constatez, notre majorité travaille depuis longtemps à un développement harmonieux de notre village. Le PLU n'est qu'un outil pour permettre un développement nécessaire pour que nos enfants continuent à habiter à Grans, en conservant le caractère d'un beau village provençal.

◆ Opposition / Patrick Reoul, Conseiller municipal non inscrit ◆

Le mois d'Avril est toujours un mois chargé avec notamment les orientations budgétaires et le vote du budget de la commune, on y reviendra. Le fait marquant de ce mois cette année ? L'élection Présidentielle. Le futur Président de la République impactera inévitablement la vie quotidienne des Gransois. Là où je vis, j'agis, aussi j'invite tous les Gransois à voter. Voter est un acte de citoyenneté que nous devons tous remplir. Par notre vote, faisons vivre la démocratie même si la lassitude peut parfois s'installer à l'écoute des uns et des autres. Gardons confiance en l'avenir de notre pays, de notre village. Le 22 Avril, votez avec votre cœur.

◆ Opposition / Sandrine Martinez, Conseillère municipale non inscrite ◆

◆ Opposition / Démocratie gransoise ◆

Nous l'écrivions le mois dernier : Le maire avait porté plainte au titre de diffamation contre les trois élus. Le tribunal d'Aix a prononcé la RELAXE. Mr le maire sollicitait également la somme d'1€ pour dommage et intérêt. Et bien Mr le maire, qui s'est à nouveau constitué partie civile, fait appel de cette décision. C'est dire la considération qu'il a pour cette affaire de justice qu'il évalue à 1€.

Va-t-il, pour ce faire, demander aux élus de la majorité de voter encore une fois sa protection fonctionnelle afin de couvrir les frais de procédure avec l'argent du contribuable ? Le premier magistrat de la commune s'amuse alors que l'on attend de sa fonction rigueur et exemplarité. De telles pratiques contribuent à alimenter le désinvestissement de la chose publique par les citoyens. Dans ces temps où l'incertitude s'installe, le décalage entre l'intéressement de chacun et le jeu politique se creuse. C'est indigne !

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



SAMEDI 21 AVRIL (se renseigner pour l'horaire)
LUNDI 23 AVRIL À 20H30

"Noir & Blanc sur Grand Écran"

◆ **La chevauchée fantastique en version originale**

un film de John Ford, réalisé en 1939
 avec John Wayne, Claire Trevor, Thomas Mitchell, ...

La diligence est le lieu de rencontre de neuf personnes qui font route, en Arizona, sur une piste menacée par les Indiens de Geronimo. Dallas, une prostituée, est chassée de la ville, tout comme Josiah Boone, un vieux médecin alcoolique. Mrs Mallory, enceinte, va rejoindre son mari, un officier, tandis que Hatfield, un joueur, décide de l'accompagner par galanterie. Gatewood, le banquier, s'enfuit avec l'or déposé chez lui. Mr Peacock, qui place du whisky dans les saloons, regagne sa famille à Kansas City. Curly Wilcox, le shérif, accompagne le conducteur Buck, sur cette route dangereuse. A la sortie de la ville, ils prennent un autre passager, Ringo Kid, qui souhaite exécuter les trois frères Plummer, assassins de son père et de son frère. Toutes ces personnes font le difficile apprentissage de la cohabitation dans un espace clos. Le voyage se poursuit dans une atmosphère de plus en plus tendue...

À l'heure de l'image de synthèse et du relief, n'est-il pas "magique" de penser que le premier langage du cinéma était en noir et blanc ? C'est donc pour ne pas oublier notre plaisir de spectateur, que nous vous invitons à revoir ces grands films, en noir et blanc et sur grand écran.

JEUDI 12 AVRIL - 20H30

◆ Plaisirs d'Amour

Lecture : Marie-Christine Barrault / Clavecin : Jean-Patrice Brosse

▣ MUSIQUE & POÉSIE

Durée : 1H30 - Tarif A



De la Renaissance au siècle des Lumières, Marie-Christine Barrault et Jean-Patrice Brosse évoquent l'amour chez les auteurs et compositeurs de ces époques. Entre fables, contes et sonnets, redécouvrez François Villon, Louise Labé, Jean de La Fontaine, Pierre Ronsard..., réécoutez Couperin !

Marie-Christine Barrault

En sortant du Conservatoire, elle entame une carrière au théâtre et à la télévision sous la conduite de metteurs

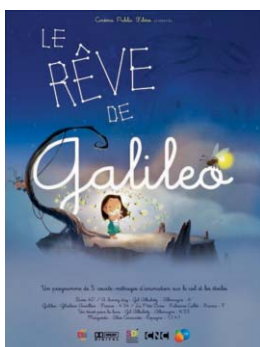
en scène comme Roger Planchon, Raymond Rouleau, Jacques Rosner, Claude Santelli... Eric Rohmer lui offre son premier rôle au cinéma dans Ma nuit chez Maud, avant d'être l'inoubliable interprète de Cousin, cousine de Jean-Charles Tacchella qui lui permet d'être nommée pour l'Oscar de la Meilleure Actrice en 1976. Elle alterne alors le théâtre, le cinéma et la télévision où elle incarne des personnages forts, adaptés de la littérature et de la réalité tels que Marie Curie ou Jenny Marx. Elle est reconnue aujourd'hui comme l'une des plus mélomanes de nos actrices françaises.

Jean-Patrice Brosse

Récitaliste, concertiste, musicien de chambre, il est régulièrement l'invité des grands festivals. Il a réalisé une série d'enregistrements consacrés aux clavecinistes parisiens du siècle des Lumières. Il est professeur d'orgue baroque et de clavecin à l'École Normale de Musique de Paris.



Réservez dès maintenant au 04 90 55 71 53 ou sur www.scenesetcines.fr



◆ Ciné-goûter : "Le rêve de Galileo"

Un programme de 5 courts-métrages d'animation sur le ciel et les étoiles - TOUT PUBLIC À PARTIR DE 5 ANS - DURÉE : 40 MN

▣ **MERCREDI 18 AVRIL - 14H30**

A Sunny day - Le Soleil se lève de bonne humeur mais tout le monde fuit sa chaleur...

Galileo - Galileo vit sur une île volante, dans le ciel, il invente des machines pour voler toujours plus haut...

La P'tite ourse - Un ours polaire fait découvrir le monde des étoiles à une fillette qu'il a adoptée.

Un tricot pour la lune - Une mamie adorant tricoter décide, une nuit, d'habiller la lune...

Margarita - Margarita est fascinée par l'étoile qui illumine la montagne. Elle voudrait bien l'accrocher à son cou...

Pour prolonger la séance : L'attrapeur de rêves... à la manière des amérindiens, chacun pourra construire son attrapeur de rêves et fixer, sur cet objet ancestral, les images du film encore présent dans sa mémoire...

Réservation du goûter jusqu'au Mardi 17 Avril, 17h, au 04 90 55 71 53

Tarif du goûter: 1 €

Cinéma

SCENES & CINÉMAS
 QUEST PROVENCE

L'Agenda

▣ **Samedi 31 Mars & Dimanche 1^{er} Avril**
6^{ème} Concours National d'Attelage
de 8H à 19H,
Domaine de Regardevenir

▣ **Mercredi 4 Avril**
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

▣ **Vendredi 6 Avril**
Carnaval de la crèche
"Les Feuillantines"
15H, Salle Gérard Philippe

▣ **Samedi 7 Avril**
Opération "Nettoyons la Terre"
Grand Repas dansant
de l'A.S.G. Foot
19H30, Salle Gérard Philippe

▣ **Judi 12 Avril**
"Plaisirs d'Amour"
20H30, Espace Robert Hossein

▣ **Samedi 14 Avril**
A.G. de la Société de Chasse
9H30, Salle Gérard Philippe

▣ **Dimanche 15 Avril**
36^{ème} Foire de Printemps
Toute la journée,
dans tout le village

▣ **Mercredi 18 Avril**
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

Ciné-goûter "Le rêve de Galileo"
14H30, Espace Robert Hossein

▣ **du Jeudi 19 Avril
au Dimanche 20 Mai**
Exposition
"Le Radis dans tous ses états"
Espace Robert Hossein

▣ **Dimanche 29 Avril**
Procession
à la Chapelle Saint-Georges
à partir de 9H,
Départ devant l'église

▣ **Lundi 30 Avril**
Don du Sang
de 15H à 19H30,
Salle Gérard Philippe

▣ **Dimanche 6 Mai**
16^{ème} Concours
du Cheval de Trait
organisé par GPP
de 9H à 18H, Étang du Berthier

*Et n'oubliez pas, en page 13,
l'agenda de la Médiathèque
Intercommunale.*

Improvisations chorégraphiques...

Les élèves des classes de CP/CE1, CE1A, CE1B et CE2/CM1 de l'école élémentaire Georges Brassens ont présenté à leurs parents, le 23 Février après la classe, leurs "improvisations chorégraphiques" travaillées depuis le début de l'année à l'école lors des ateliers de danse.

Cette présentation s'est déroulée dans la salle d'évolution de l'école maternelle devant un nombreux public.

Le chorégraphe Jacques Fargearel qui, la veille, avait produit son spectacle intitulé "Ces deux-là !" à l'Espace Robert Hossein, nous a fait l'honneur de diriger les enfants et de danser lui-même.

Chaque classe a donc évolué à tour de rôle dans l'espace de danse.



Adam : « Ce que j'ai aimé, c'est quand on faisait des figures avec le corps comme l'arbre droit et que l'on s'immobilise. »

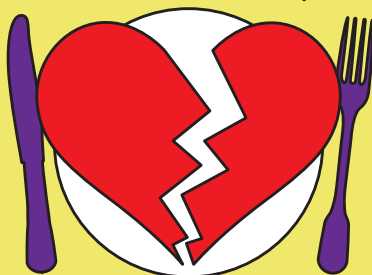
Olivia : « On a travaillé aussi à chercher des appuis avec notre corps et on se créait un chemin. »

Anisio : « On restait comme des statues quand Jacques nous disait "glace" ou alors on essayait d'imaginer attraper des plumes qui tombent du ciel ou alors de les éviter. »

Florette : « On se représentait dans notre imagination la tempête et nous, nous étions des oliviers dont les branches bougeaient mais qui devaient rester enracinés. Pour cela, on devait faire des mouvements avec la colonne vertébrale. »

Les élèves des classes de CP/CE1 de M^{ME} VACARISSAS, CE1A de M^{ME} ESTAVIANNE, CE1B de M^{ME} RAVEL et CE2 /CM1 de M^{ME} POLYCARPE.

Si vous ne les aidez pas...



Un jour, ils ne seront plus là !

Les Restos 2012 Nouvelle collecte de dons



Spectacle organisé par le SMEJ
avec les enfants du "temps cantine"
le 11 Mai 2012 à 19h à la Salle Gérard Philippe

N'hésitez pas à nous rencontrer au périscolaire
tous les soirs : **04 90 55 98 12**

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.